

## 2.4. Sondage EUROCHAMBRES sur les obstacles rencontrés dans le marché intérieur – votre contribution est essentielle !

### **Sondage EUROCHAMBRES sur les obstacles rencontrés dans le marché intérieur – votre contribution est essentielle !**

D'un point de vue législatif, le marché intérieur européen existe déjà depuis 25 ans. Malheureusement, la réalité quotidienne d'entrepreneurs comme vous est qu'il n'est pas toujours aisé de faire des affaires dans un autre pays de l'Union européenne.

Que ce soit en raison de la législation, de sa mise en œuvre ou de longues procédures à accomplir, il est clair que nous n'avons pas atteint le plein potentiel du marché intérieur.

Une impression confirmée lors du Parlement européen des entreprises organisé l'année dernière, lorsque 70 % des participants avaient répondu négativement à la question suivante : « L'intégration du marché intérieur est-elle suffisamment complète pour que votre entreprise s'y développe de manière libre et concurrentielle ? »

En novembre, un nouveau mandat de la Commission européenne débutera sous la direction de sa présidente, Ursula von der Leyen. Ce sondage vous donne l'occasion de vous prononcer sur les priorités de la Commission pour les cinq prochaines années.

Vous pourrez également exprimer votre avis sur les obstacles pré-identifiés et leurs possibles solutions. EUROCHAMBRES, l'Association européenne des chambres de commerce, rassemblera toutes vos réponses et remettra un rapport à la Commission européenne, au Parlement européen et aux parlements nationaux.

Le sondage est disponible jusqu'au 25 septembre 2019 au lien suivant :  
<https://my.surveypal.com/EUROCHAMBRES-Survey-on-obstacles-in-the-Single-Market>

Si nécessaire, vous pouvez sauvegarder vos réponses et compléter le questionnaire plus tard.

Nous avons hâte de lire vos réponses !

**Federation of Belgian Chambers of Commerce**  
rue Belliard 2, 7<sup>th</sup> floor – 1040 Brussels – BELGIUM